



Mercredi 17 janvier 2024

Aides financières, avantages fiscaux... Votre logement vacant a du potentiel, informez-vous auprès de l'ADIL 74 !

Selon les chiffres de l'INSEE, en 2020, le taux de vacance des logements, c'est à dire les logements inoccupés – à distinguer des résidences secondaires – représentait 6,5% du parc total en Haute-Savoie, et 4,8 % sur le territoire de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre.

Dans une récente étude publiée en janvier, l'INSEE indique que le nombre de logements vacants a atteint 3,1 millions en France en 2023, en hausse de 60 % depuis 1990. L'Institut précise que « la vacance longue reflète généralement une déprise démographique, une inadéquation entre l'offre et la demande, une ancienneté voire une insalubrité des logements, des litiges entre locataires et propriétaires ou encore des problèmes de succession ». Parmi les multiples causes de la hausse constatée, l'étude évoque « l'évolution de la population et de la construction », mais aussi « les effets de la conjoncture économique ou les évolutions fiscales et réglementaire ».

En Haute-Savoie, dans un contexte de crise de l'offre de logements – en mai 2023, 29 000 demandes pour un logement social étaient en attente, du jamais vu – la mobilisation de tous les logements devient donc un enjeu majeur pour répondre à la forte augmentation démographique du département. « Dans un contexte qui continue à se tendre, alors que les prix de l'immobilier s'envolent et que les locations s'arrachent comme des perles rares, chaque logement potentiel est bon à prendre ! », explique-t-on du côté des pouvoirs publics.

Inciter les propriétaires à remettre sur le marché les logements restés inoccupés

C'est pourquoi, dans le cadre d'une mission de service public, l'État a confié à l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) de la Haute-Savoie une mission de captation des logements privés vacants, « avec l'objectif d'accélérer la remise sur le marché immobilier (rénovation, location, vente, restructuration) du plus grand nombre possible de logements inoccupés ».

Cette mission « confiée à une structure qui rend une information gratuite, neutre et indépendante » a pour objectifs d'informer les propriétaires sur les mesures d'aides ou d'intermédiation qui permettront de remettre le/les logements sur le marché locatif, et de les accompagner dans leurs démarches. « Nous voulons prendre contact avec chacun d'entre eux pour comprendre pourquoi leurs logements restent vacants. Ensuite, nous pourrons leur présenter les différentes aides au cas par cas », précise Lénaïc Coppéré Cammilléri, chargée de cette mission à l'ADIL 74. « C'est un travail au long cours, tout en finesse, pour essayer de convaincre les propriétaires », Car conformément au plan national, « il est nécessaire de privilégier les démarches incitatives, en excluant les mesures coercitives ».

Si vous êtes propriétaire d'un logement vacant dans les Montagnes du Giffre (ou en Haute-Savoie), et que vous souhaitez le (re)mettre en location sur le marché, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'ADIL 74, et bénéficier de conseils juridiques gratuits : aides financières, avantages fiscaux, intermédiation locative...



→ 4 avenue de Chambéry à Annecy
→ **Téléphone** : 04 50 45 79 72 / **Courriel** : contact@pls.adil74.org
→ **Site Internet** : www.adil74.org